



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR8201670 - Cévennes ardèchoises

1. IDENTIFICATION DU SITE	1
2. LOCALISATION DU SITE	2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES	4
4. DESCRIPTION DU SITE	7
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE	8
6. GESTION DU SITE	9

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site

FR8201670

1.3 Appellation du site

Cévennes ardèchoises

1.4 Date de compilation

31/12/1995

1.5 Date d'actualisation

28/06/2018

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Rhône-Alpes	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/03/1999



(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 19/07/2006

(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 25/05/2021

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000044193758>

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 4,11053°

Latitude : 44,67428°

2.2 Superficie totale

1331,6 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
82	Rhône-Alpes

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
07	Ardèche	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
07018	ASTET
07025	BARNAS
07038	BORNE
07045	BURZET
07112	LABASTIDE-SUR-BESORGUES
07118	LABOULE
07120	LACHAMP-RAPHAEL
07153	MAYRES
07154	MAZAN-L'ABBAYE
07163	MONTSELGUES
07173	PEREYRES
07196	ROCLES
07202	SABLIERES
07262	SAINT LAURENT LES BAINS LAVAL D AURELLE



07315	SOUCHE
07329	VALGORGE

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Méditerranéenne (,5%)

Continente (99,5%)



3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
4030 <i>Landes sèches européennes</i>		55,86 (4,19 %)		P	A	C	A	A
4060 <i>Landes alpines et boréales</i>		0,14 (0,01 %)		P	A	C	A	A
5120 <i>Formations montagnardes à Cytisus purgans</i>		178 (0,08 %)		P	A	C	A	A
6230 <i>Formations herbueses à Nardus, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)</i>	X	7,5 (0,56 %)		P	A	C	A	A
6430 <i>Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin</i>		1,9 (0,14 %)		P	A	C	B	B
6520 <i>Prairies de fauche de montagne</i>		13,3 (1 %)		P	A	C	B	A
7110 <i>Tourbières hautes actives</i>	X	1,6 (0,12 %)		P	A	C	B	B
8110 <i>Eboulis siliceux de l'étage montagnard à nival (Androsacetalia alpinae et Galeopsietalia ladani)</i>		1,32 (0,1 %)		P	B	C	B	B
8220 <i>Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique</i>		119,7 (0,83 %)		P	A	C	B	B
8230 <i>Roches siliceuses avec végétation pionnière du Sedo-Scleranthion ou du Sedo albi-Veronicion dillenii</i>		17,49 (1 %)		P	A	C	A	A
91E0 <i>Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)</i>	X	3,99 (0,29 %)		P	A	C	B	B
9120 <i>Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à Ilex et parfois à Taxus (Quercion robori-petraeae ou Ilici-Fagenion)</i>		232,75 (17,48 %)		P	A	C	A	A
9140		23,94		P	A	C	A	A



Hêtraies subalpines médio-européennes à Acer et Rumex arifolius		(1,73 %)						
9260 Forêts de Castanea sativa		129,01 (9,69 %)		P	A	C	A	A

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative** : A = $100 \geq p > 15 \%$; B = $15 \geq p > 2 \%$; C = $2 \geq p > 0 \%$.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat. C R V P	Qualité des données	A B C D			
				Min	Max				Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
M	1337	Castor fiber	p			i	P	P	C	C	C	C
M	1355	Lutra lutra	p			i	P	P	C	C	C	C
P	1386	Buxbaumia viridis	p			i	P	P	C	C	C	C
F	6147	Telestes souffia	p			i	P	P	C	C	C	C
F	6150	Parachondrostoma toxostoma	p			i	P	P	C	C	C	C
I	6199	Euplagia quadripunctaria	p			i	P	P	C	C	C	C
I	1065	Euphydryas aurinia	p			i	P	P	C	C	C	C
I	1083	Lucanus cervus	p			i	P	P	C	C	C	C
I	1087	Rosalia alpina	p			i	P	P	C	C	C	C
I	1088	Cerambyx cerdo	p			i	P	P	C	C	C	C
I	1092	Austropotamobius pallipes	p			i	P	P	C	B	C	C
F	1138	Barbus meridionalis	p			i	P	P	C	C	C	C
F	1158	Zingel asper	p			i	P	P	B	C	C	C
F	1163	Cottus gobio	p			i	P	P	C	B	C	C



A	1193	Bombina variegata	p			i	P	P	C	C	B	C
M	1303	Rhinolophus hipposideros	p			i	P	P	C	C	C	C
M	1304	Rhinolophus ferrumequinum	p			i	P	P	C	C	C	C
M	1305	Rhinolophus euryale	p			i	P	P	C	C	C	C
M	1321	Myotis emarginatus	p			i	P	P	C	C	C	C

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A = $100 \geq p > 15 \%$; B = $15 \geq p > 2 \%$; C = $2 \geq p > 0 \%$; D = Non significative.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site			Motivation						
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max			IV	V	A	B	C	D

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation** : IV, V : annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; A : liste rouge nationale ; B : espèce endémique ; C : conventions internationales ; D : autres raisons.



4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	3 %
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	8 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	10 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	4 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	4 %
N16 : Forêts caducifoliées	65 %
N18 : Forêts sempervirentes non résineuses	6 %
N22 : Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	%

Autres caractéristiques du site

Les Cévennes ardéchoises regroupent quatre zones.

Le Nord des Cévennes est une zone de chaos entre schistes primaires des Cévennes et granites gneissiques du Tanargue. En forêt de Fontolière, les coulées de basalte offrent l'intérêt géologique des formations en prismes, type "chaussée de géant".

Le climat, bien qu'un peu moins froid que sur le mont Mézenc, est néanmoins rendu particulièrement rude par l'amplitude des écarts de température et les précipitations parfois très violentes.

La végétation est essentiellement forestière, que ce soit en mélange de pins à crochets et chênes verts ou en hêtraie-sapinière ou encore en chênaie blanche.

Le Sud est une zone sédimentaire relativement moins tourmentée : collines et plaines creusées par la Beume, la Drobie, le Chassezac et l'Ardèche.

Une autre scission Est-Ouest sépare la haute Cévenne (500 à 1000 m, à l'Ouest) de la basse Cévenne (150 à 500 m, à l'Est).

Vulnérabilité

: Difficulté du maintien des pratiques agricoles (pâturage) dans les zones ouvertes. Qualité de l'eau et gestion raisonnée de cours d'eau actuellement non-aménagés. Maintien des pratiques sylvicoles actuelles.

4.2 Qualité et importance

La majorité des habitats ardéchois sont représentés ici, dont beaucoup sont reconnus par la directive. Certains d'ailleurs se trouvent morcelés et restent à cartographier plus précisément.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	A03.03	Abandon / Absence de fauche		B
H	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		B
N	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		I



N	B01.02	Plantation forestière en terrain ouvert (espèces allochtones)		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
N	A04	Pâturage		I
N	B	Sylviculture et opérations forestières		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Indéterminé	100 %

4.5 Documentation

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
80	Parc naturel régional	91 %
21	Forêt domaniale	40 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
80	Monts d'Ardèche	*	91%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

5.3 Désignation du site

OBJECTIFS ET PRINCIPES DE GESTION (à préciser avec les acteurs locaux) :

- Maintenir la qualité de l'eau, ne pas intervenir sur les sources.
- Protéger les berges de la Drobie et du Roubreau pour la faune aquatique.
- Maintenir la diversité des essences de la forêt de fond de vallon (ripisylve),



- Poursuivre la gestion sylvicole en hêtraie-sapinière de la forêt domaniale de Mazan.
- Limiter le boisement à celui déjà en place en forêt domaniale de la Souche et dans les tourbières des Mayes et du Rieu Grand.
- Non-drainage des tourbières et forêts tourbeuses.
- Intérêt paysager très fort des landes et pelouses donc maintien des milieux ouverts par le pastoralisme.
- Eviter le reboisement, en favorisant le pâturage extensif.
- Préserver les forêts les plus anciennes.

INSTRUMENTS CONTRACTUELS, REGLEMENTAIRES ET FINANCIERS :

Existant :

- Des sites sont inscrits et classés entre Mayres et Thuyets, le Ray-Pic est inscrit en site classé.
- Les accès pédestres à la Cascade du Ray Pic ont été améliorés avec avis de la commission des sites et des paysages.
- Un itinéraire de découverte géologique existe.

En projet :

- Une Réserve Biologique Domaniale ou une mise en conservation d'espaces d'intérêt écologique particulier sont en projet en forêt de la Chavade.
- Le Parc Naturel Régional de la Châtaigneraie à l'étude engloberait cette partie des Cévennes.
- Contrat de rivière sur les rivières de la Beaume et de la Drobie.

A envisager :

- Le Fonds de Gestion de l'Espace Rural pourrait aider au maintien du pastoralime
- Intérêt paysager : maintenir les landes.

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche

Adresse : Domaine de Rochemure Maison du Parc 07380 JAUJAC

Courriel : gchevalier@parc-monts-ardeche.fr

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

Oui Nom : Document d'objectif du site FR8201670
Lien :
http://www.side.developpement-durable.gouv.fr/EXPLOITATION/DRAURA/doc/IFD/IFD_REFDOC_0549115/2003-document-d-objectifs-natura-2000-cevennes-ardechoises-fr8201670

Non, mais un plan de gestion est en préparation.

Non

6.3 Mesures de conservation